Héberger le site de Cordée Vauban en toute sécurité

Cordée Vauban, agence de sports de montagne installée à Briançon (Hautes-Alpes), vend en ligne des stages d'alpinisme, des sorties en cascade de glace et des randonnées en raquettes, encadrés par des guides de haute montagne. Elle refait son site, qui reçoit les réservations et les fiches des clients.

Bastien Ollivier, alternant en BTS NDRC, prépare avec le gérant le choix de l'hébergement. Pour chaque situation, choisissez la bonne réponse.

En réunion, le gérant demande pourquoi l'agence paie un hébergeur alors que « le site s'affiche dans Google Chrome ». Que lui répondre ?

☐ Le navigateur affiche les pages, mais le site est stocké sur un serveur, ordinateur très puissant qui appartient à l'hébergeur : l'agence loue l'utilisation de ce serveur
☐ Le site est stocké sur l'ordinateur du bureau qui a servi à le créer, et Chrome l'affiche depuis ce poste : l'abonnement paie surtout la connexion Internet de l'agence
☐ Chrome charge le site depuis les serveurs de Google, où sont hébergés gratuitement les sites référencés par son moteur : l'abonnement paie surtout le référencement

Justification :

Chaque année, le 1er décembre à 9 h, l'agence ouvre les inscriptions de son festival de cascade de glace : 20 000 visiteurs en une heure, quelques centaines par jour le reste de l'année. Quel type d'hébergement convient à cette billetterie en ligne ?

☐ Un serveur dédié, réservé à l'agence et dimensionné pour le pic du 1er décembre, dont la puissance est payée toute l'année
☐ Un hébergement cloud, qui mobilise les ressources de plusieurs serveurs et s'adapte à la charge
☐ Un hébergement mutualisé à 4 € par mois, qui partage un serveur entre plusieurs sites et suffit au trafic habituel

Justification :

L'agence veut des adresses e-mail à son nom (contact@cordee-vauban.fr), une base de données pour les réservations et un site en HTTPS. Quels services un hébergeur propose-t-il souvent avec la location du serveur ? (plusieurs réponses)

☐ La base de données (MySQL) qui enregistre les réservations
☐ Le certificat SSL, qui permet le HTTPS
☐ Le nom de domaine et les adresses e-mail associées
☐ La rédaction des textes et les photos des stages

Justification :

Sur l'ancien site, le navigateur affiche « Non sécurisé » à côté de l'adresse du formulaire de réservation. Que faire ?

☐ Laisser le formulaire en HTTP : seule la page de paiement doit être en HTTPS, et la banque s'en charge déjà
☐ Afficher un logo « Paiement sécurisé » et un cadenas en bas de chaque page, pour rassurer les visiteurs
☐ Installer un certificat SSL (souvent gratuit chez l'hébergeur) pour passer tout le site en HTTPS

Justification :

L'hébergeur conservera sur ses serveurs les fiches des clients (nom, téléphone, e-mail, niveau en alpinisme). Quelle est sa place au regard du RGPD ?

☐ C'est un sous-traitant, qui traite les données pour le compte de l'agence : un contrat de sous-traitance encadre ses obligations, et l'agence reste responsable du traitement
☐ C'est un simple prestataire technique, qui loue de l'espace sans consulter les fiches : le contrat d'hébergement habituel suffit, sans clause sur les données
☐ C'est le responsable du traitement, puisqu'il conserve les données sur ses propres serveurs : il répond seul de leur sécurité, l'agence n'ayant plus qu'à informer ses clients

Justification :

Une offre concurrente coûte 30 % de moins, mais ses serveurs sont situés hors de l'Union européenne. Que conseiller ?

☐ Renoncer à tout hébergeur étranger, même européen : le RGPD impose d'héberger les données des clients d'une entreprise française sur des serveurs situés en France
☐ Choisir l'offre la moins chère : le RGPD s'applique à l'agence, établie dans l'Union européenne, et non à son hébergeur, si bien que la localisation des serveurs ne change rien à ses obligations
☐ Préférer des serveurs situés dans l'Union européenne : un transfert de données hors de l'Union n'est permis qu'avec des garanties particulières (décision d'adéquation, clauses contractuelles types) qu'il faudrait vérifier

Justification :

Un matin, les pages de l'ancien site, hébergé en mutualisé, sont remplacées par des publicités : le site a été piraté. Qu'est-ce qui aurait permis de le remettre en ligne rapidement ?

☐ Un antivirus récent sur les ordinateurs du bureau, d'où l'équipe met le site à jour, pour bloquer l'intrusion
☐ Des sauvegardes quotidiennes, conservées par l'hébergeur, pour restaurer une version saine du site
☐ Le certificat HTTPS, qui chiffre les échanges avec le serveur et empêche ainsi un pirate de modifier les pages

Justification :

La nouvelle page d'accueil prévoit une vidéo de 45 Mo lancée automatiquement et vingt photos en haute définition non compressées. Que conseiller ?

☐ Alléger la page : images compressées et redimensionnées, vidéo lancée seulement si l'internaute clique
☐ Lancer la vidéo sans le son et enregistrer les photos au format PNG en haute définition, plus net que le JPEG
☐ Garder la page telle quelle et passer à un hébergement plus puissant, qui enverra les fichiers plus vite aux internautes

Justification :